

REGLEMENT INTERIEUR

Vide Dressing

Samedi 26 avril 2025 à la salle des fêtes de Marckolsheim

Mise en place des stands : samedi 26 avril 2025 à partir de 14h00.

- 1-** Ouverture au public : **De 15h à 18h30.**
- 2-** Le prix de la table **12 €.**
- 3-** Après installation, l'exposant s'engage à stationner son véhicule sur le parking prévu à cet effet.
- 4-** Toute inscription est ferme et définitive, non remboursable.
- 5-** L'exposant s'engage à **respecter les horaires et prend note qu'aucun départ anticipé ne sera accepté.**
- 6-** L'exposant s'engage à ne vendre que des vêtements et matériels propres, de seconde main et en bon état.
- 7-** L'exposant s'engage à reprendre tous ses invendus.
- 8-** En cas de non respect de ce règlement, l'association sera seule juge et pourra prendre toutes dispositions nécessaires.
- 9-** Ce règlement est déposé à la mairie de Marckolsheim.

Attention les enfants des exposants présents au vide dressing sont sous la responsabilité des parents.

Ayant pris connaissance de ce présent règlement, l'exposant en accepte toutes les conditions.